

Fédération des Opérateurs Radio et des Signaleurs de France

70B rue de Mulhouse, 68110 ILLZACH - Tél. : 03 89 45 49 07
B.P. 20240, 68315 ILLZACH-Cedex / erci-online.fr / erci.contact@gmail.com

Illzach, le 05 avril 2024

ASSEMBLEE GENERALE

DE LIGUE NATIONALE

Dimanche 31 mars 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ERCI

Assemblée générale régulièrement convoquée, se tenant à Saint-Vaury (Creuse) le 31 mars 2024.

Nombre de participants : 82 aux feuilles de présence.

Ouverture des travaux à 09h15.

Secrétaire de séance : M. Jean-François Bras

M. Michel Moret, Président de l'ERCI par intérim et président de la RCC 23, ouvre les travaux de l'Assemblée générale en expliquant le pourquoi du caractère « extraordinaire » vu que, conformément à l'ordre du jour, les présents seront appelés à voter sur les modifications statutaires qui leur seront soumises. La raison de ces modifications tient à ce que, mentionne M. Michel Moret, la nécessité de donner un nouveau et important départ de l'association ERCI qui a connu des problèmes depuis la précédente Assemblée générale.

Michel Moret donne lecture des statuts qui, entre autres, modifie le nom de « ERCI » (Entente des Radio-Clubs et Indépendants) en « FORSF » (Fédération des Opérateurs Radio et Signaleurs de France). Ces statuts ont pour volonté de solidifier la structure associative de la FORSF, de sorte que l'intérêt collectif prime systématiquement sur les intérêts individuels

Michel Moret donne ensuite lecture du contrat d'affiliation pour les associations.

Rapport moral : M. Michel Moret, Président par intérim de l'ERCI, mentionne n'avoir rien fait de particulier au cours de l'exercice passé qui s'est étalé en année de transition.

Rapport financier : Mme Agnès Brilot, trésorière de l'ERCI, donne lecture du compte-rendu d'expertise comptable. Il est annexé au présent rapport de cette Assemblée générale extraordinaire. (*voir dans les pages suivantes*)

Rapports moral et financier adoptés à l'unanimité des présents par vote à main levée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale ordinaire se clôture à 09h45.

Nos reconnaissances

Médaillé OCDPC

Médaillé ANPDSB

Médaillé RIAL

Médaillé ADN

Médaille du Brésil
(Special Covid)



Nos partenaires

**Collectivité Européenne
d'Alsace**

Région Grand Est

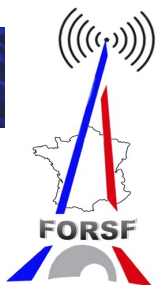
Ville d'Illzach

**Radio Sans Frontières -
Grèce**

**OCDPC (Observatoire
Citoyen de Défense et de
Protection Civile)**

**D.I.C.A.F (Détachement
d'Intervention contre les
Catastrophes et de
Formation)**

**ADN (Académie du
Dévouement National)**



Fédération des Opérateurs Radio et des Signaleurs de France

ASSEMBLEE GENERALE

DE LIGUE NATIONALE

Dimanche 31 mars 2024

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Assemblée générale régulièrement convoquée, se tenant à Saint-Vaury (Creuse) le 31 mars 2024.

Nombre de participants : 82 (aux feuilles de présence).

Ouverture des travaux à 10h15.

Secrétaire de séance : M. Jean-François Bras

L'Assemblée générale ordinaire est conduite par M. Jean-Pierre Neurdin.

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par M. Michel Moret, Président par intérim de l'ERCI et président de la RCC 23. Il remercie les personnes présentes, en regrettant cependant que plusieurs personnalités invitées ne se soient pas déplacées. Suite à l'Assemblée générale extraordinaire ayant précédé la présente Assemblée générale ordinaire, il en appelle un bon déroulement dans le cadre de la relance nécessaire à la suite de l'ERCI. Il conclue en donnant la parole à Mme Françoise Bernalès, qui donne lecture du témoignage de Mme Sabrina Verrier qui a publié un ouvrage faisant état du décès de son mari, décès survenu en OPEX en 2009 au Liban.

Election pour l'adoption des nouveaux statuts et du contrat d'affiliation, Ils sont soumis à l'Assemblée générale extraordinaire qui les approuve à la majorité des voix par vote à main levée. Comptabilisation des votes : Pour : 78; Contre : 0 . Abstention : 4.

Election du Conseil d'administration après explications de la méthodologie pour les votes (par liste, avec prise en compte des pouvoirs).

Durant le dépouillement des votes :

- Prise de parole de M. le Maire de Saint-Vaury : il souligne la réalité démocratique de cette assemblée générale, puis il remercie la RCC 23 et son président Michel Moret pour leur efficacité sur le terrain : sécurité sur les manifestations festives et les compétitions sportives.

- Prise de parole de M. Laurent Lapeyre : membre de l'ERCI depuis quatre ans ; insiste sur le fait que les aspects négatifs n'ont rien à faire parmi nous, et que la franchise prévaut sur tout.

- M. Bernard Auger, vice-président de la RCC 23, interprète une chanson intitulée « Les maçons de la Creuse ».

Résultats de l'élection du Conseil d'administration :

Nombre d'inscrits : 328

Nombre de votants : 304

Suffrages exprimés : 298 (6 absentions)

Abstentions : 6

Nos reconnaissances

Médaille OCDPC

Médaille ANPDSB

Médaille RIAL

Médaille ADN

Médaille du Brésil

(Spécial Covid)



Nos partenaires

Collectivité Européenne d'Alsace

Région Grand Est

Ville d'Ilzsch

Radio Sans Frontières - Grèce

OCDPC (Observatoire Citoyen de Défense et de Protection Civile)

D.I.C.A.F (Détachement d'Intervention contre les Catastrophes et de Formation)

ADN (Académie du Dvouement National)

Sont élu, avec nombre de voix :

| | |
|--------------------------|-----|
| M. Norbert HEYDEL : | 261 |
| M. Jean-Pierre NEURDIN : | 298 |
| M. Pascal COINCHELIN : | 298 |
| M. Jean-Guy BRET : | 298 |
| Mme Françoise BERNALES : | 261 |
| M. Michel MORET : | 298 |
| M. Franck PASCAUD : | 261 |
| M. Pascal LAIR : | 298 |
| Mme Catherine PINET : | 298 |
| M. Christian LEONARD : | 298 |

Le Conseil d'administration élu se réunit pour désigner les divers postes :

Président : M. Norbert HEYDEL
Vice-président : M. Michel MORET
Trésorier : M. Pascal COINCHELIN
Secrétaire : Mme Catherine PINET

Le conseil d'administration nomme ensuite les responsables aux diverses fonctions :

Mme Françoise BERNALES : Responsable des distinctions
M. Jean-Guy BRET : Responsable communications externes
M. Jean-Pierre NEURDIN : Responsable communication interne et tenue du site internet.
Assesseurs : Mrs. Franck PASCAUD , Pascal LAIR et Christian LEONARD.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire se clôture à 12 heures.

Elle est suivie du verre de l'amitié

Le rendez-vous est pris pour 2025 en terre bordelaise.